



## LE PROGRAMME DE COOPERATION TRANSNATIONALE "EUROPE DU NORD-OUEST" (ENO) INTERREG IV B

**OBJECTIF DU PROGRAMME :** Le programme Europe du Nord-Ouest encourage la coopération transnationale entre autorités nationales, régionales et locales afin de promouvoir une meilleure intégration territoriale au sein de vastes groupements de régions européennes contiguës.

**ZONAGE :** L'aire de coopération du programme INTERREG IVB reste la même que lors du programme précédent. L'espace Europe du Nord-Ouest (ENO) regroupe, soit en totalité, soit en partie : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse en tant que partenaire externe.

En ce qui concerne la France, pas moins de **13 Régions** sont concernées par ce programme : l'Alsace, la Bourgogne, la Bretagne, la Basse Normandie, la Champagne-Ardenne, le Centre, la Franche-Comté, la Haute Normandie, l'Île de France, la Lorraine, les Pays de la Loire, la Picardie et le Nord Pas-de-Calais.

**BENEFICIAIRES :** Le programme Europe du Nord-Ouest s'adresse à **tout organisme de la zone concernée (ENO) impliqué dans des thématiques liées à l'aménagement du territoire, qu'il appartienne au secteur public ou privé** (entreprise ou association). En revanche, seul les opérateurs publics ou privés mais à but non lucratif peuvent être chef de file d'un projet.



INTERREG IVB-Area IWE until 2006  
Extensions from 2007, constituting the area for the objective "Territorial Cooperation"

**GESTION DU PROGRAMME :** La Région Nord-Pas-de-Calais poursuit son rôle d'Autorité de Gestion du programme et est, à ce titre, responsable de son bon fonctionnement vis-à-vis de la Commission. Le Secrétariat Technique Conjoint du programme est situé à Lille.

### THEMES DE COOPERATION :

PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3	PRIORITE 4
Favoriser l'innovation et renforcer l'économie de la connaissance	Gestion durable des ressources naturelles et de risques naturels et technologiques	Améliorer la connectivité ainsi que l'accessibilité interne et externe de l'ENO	Promotion de communautés fortes et prospères au niveau transnational

**MONTANTS :** Le budget du programme de coopération transnationale Europe du Nord-Ouest s'élève à **351 millions d'euros de FEDER pour la période 2007-2013**. Le taux d'intervention du FEDER a été fixé à 50% pour les projets.

### CALENDRIER :

- Les 22 et 23 septembre 2008 a eu lieu au Luxembourg l'événement annuel 2008 (250 acteurs clés de l'Europe du Nord Ouest étaient présents)
- Aujourd'hui, moins de 30 % du budget a été engagé.
- Le 3<sup>ème</sup> appel à projets a été clôturé le 3 octobre 2008, les projets seront sélectionnés les 4 et 5 décembre 2008.
- Les appels à propositions sont consultables sur le site du programme [www.nweurope.eu](http://www.nweurope.eu)

**OBJECTIF DU PROGRAMME :** Le programme de coopération interrégionale offre l'opportunité aux régions non contiguës de l'Union européenne de développer des projets d'échange d'expérience et de bonnes pratiques ainsi que de mettre en œuvre des réseaux de coopération. **INTERREG IVC vise à améliorer l'efficacité des politiques et instruments de développement régional à travers l'échange d'informations et le partage d'expériences autour des thématiques dites de Lisbonne et Göteborg.**

**ZONAGE :** L'aire de coopération du programme comprend non seulement l'ensemble du territoire de l'Union à 27 Etats membres, y compris les régions insulaires et ultra-périphériques, mais aussi la Norvège et la Suisse. **Le programme interrégional est désormais géré au sein d'une zone unique de programmation, contrairement à la période précédente où existaient 4 zones (2000-2006).**



**BENEFICIAIRES :** Le Programme s'adresse principalement aux collectivités responsables des politiques publiques locales et régionales. Sous certaines conditions, les organismes parapublics (ex : Agence régionales de développement, universités et centres de recherche) peuvent prendre part aux projets INTERREG IVC, en particulier si ceux-ci démontrent leur capacité à influencer l'échelon politique.

**GESTION DU PROGRAMME :** La Région Nord - Pas de Calais poursuit son rôle d'Autorité de gestion du programme de coopération interrégionale mais l'accomplit désormais pour le compte des 27 Etats membres, de la Norvège et de la Suisse. Il n'y a qu'un seul Secrétariat Technique Conjoint pour le programme situé à Lille. Quatre points d'information sont situés à Valence (ES), Rostock (DE), Katowice (PL) ainsi qu'à Lille, au sein du Secrétariat.

**THEMES DE COOPERATION :** Le programme portera sur deux thèmes prioritaires, liés aux Stratégies de Lisbonne et de Göteborg, et déclinés en différents sous-thèmes :

PRIORITE 1 (Lisbonne)	PRIORITE 2 (Göteborg)
Innovation et économie de la connaissance (55% du budget)	Environnement et prévention des risques (39% du budget)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Innovation, recherche et développement technologique,</li> <li>- Entrepreneuriat et PME,</li> <li>- Société de l'information,</li> <li>- Emploi, capital humain et éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques naturels et technologiques, y compris changement climatique,</li> <li>- Gestion de l'eau et des déchets,</li> <li>- Biodiversité et préservation du patrimoine naturel, y compris qualité de l'air,</li> <li>- Energie et transports durables,</li> <li>- Patrimoine culturel et paysages</li> </ul>

**MONTANTS :** Le budget du programme de coopération interrégionale s'élève à **321 millions d'euros FEDER pour la période 2007-2013**. Le taux d'intervention du FEDER pour les projets INTERREG IVC s'élève à 75% ou 85% selon l'Etat Membre dans lequel le partenaire se trouve physiquement (déterminé par son adresse).

**CALENDRIER :**

- A l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne, l'événement annuel du programme aura lieu les 27 et 28 octobre à Lille Grand Palais
- Les appels à projets sont consultables sur le site du programme [www.interreg4c.eu](http://www.interreg4c.eu). Le second appel sera ouvert du 27 octobre 2008 au 30 janvier 2009. A ce jour près de 70 millions d'€ ont été engagés soit 23 % du budget.